

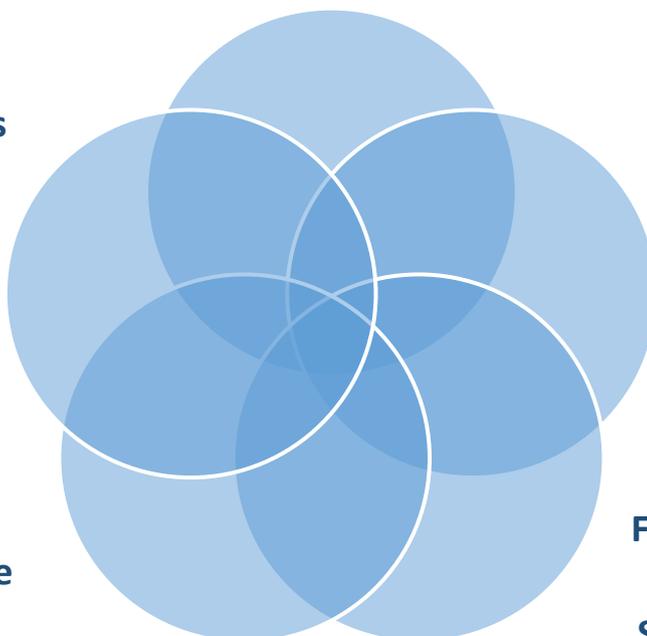


PENSER ET AGIR ENSEMBLE POUR PROMOUVOIR UN ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ DE QUALITÉ EN MÉDOC

Promouvoir un
accompagnement à la
scolarité de qualité

Renforcer les compétences
des accompagnateurs
scolaires

Réfléchir
et agir ensemble



Favoriser les initiatives
locales

Favoriser le maillage
territorial
et la création d'un réseau

Soutenir et consolider
les dynamiques
existantes

L'accompagnement à la scolarité joue un rôle de complément et de partenaire de l'Ecole.

Il se propose par des stratégies diversifiées :

- ✓ D'aider les jeunes, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir

- ✓ D'élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche

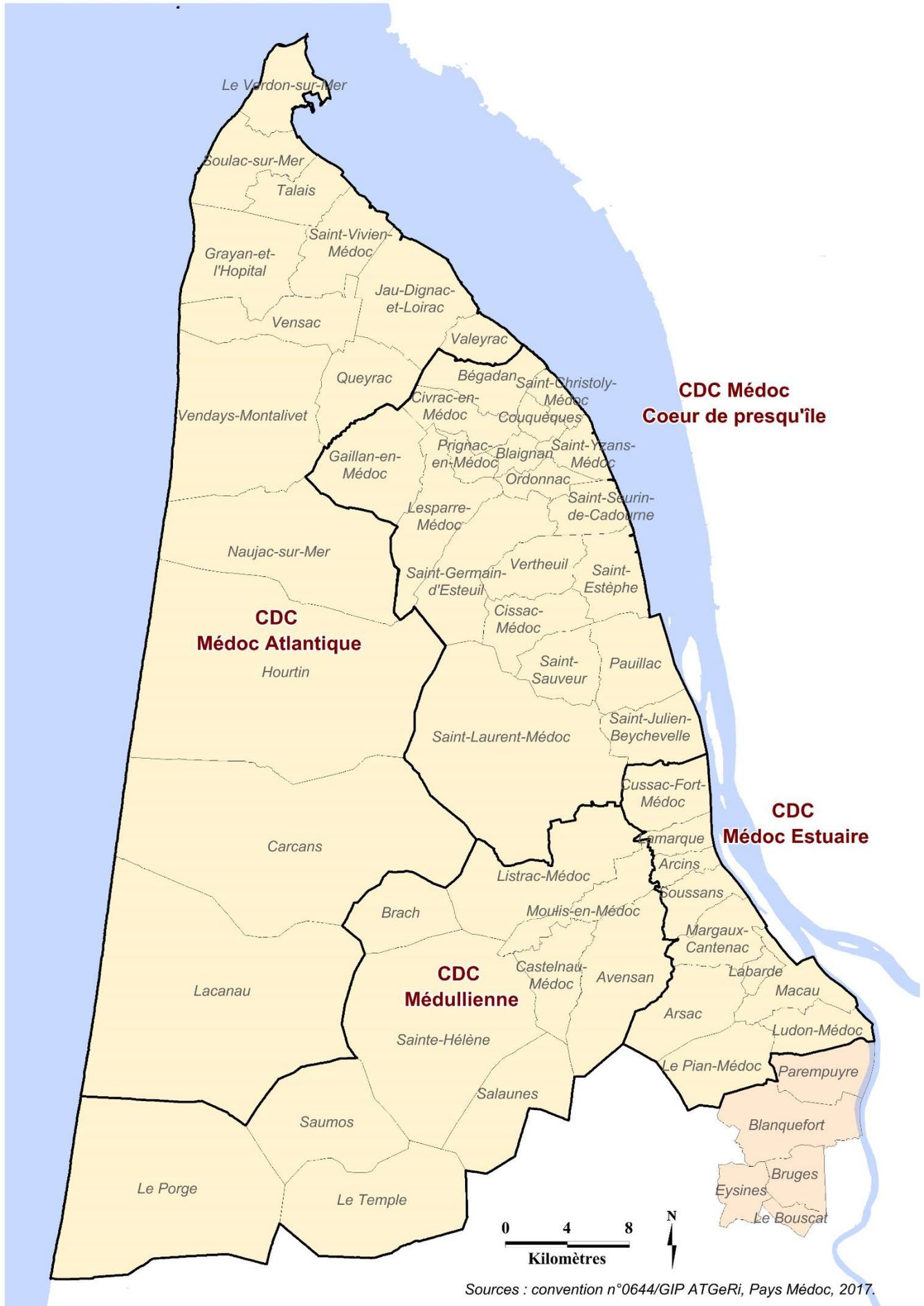
- ✓ De valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes

- ✓ D'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

Cf. Pages 22 à 24 – Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité - 2001

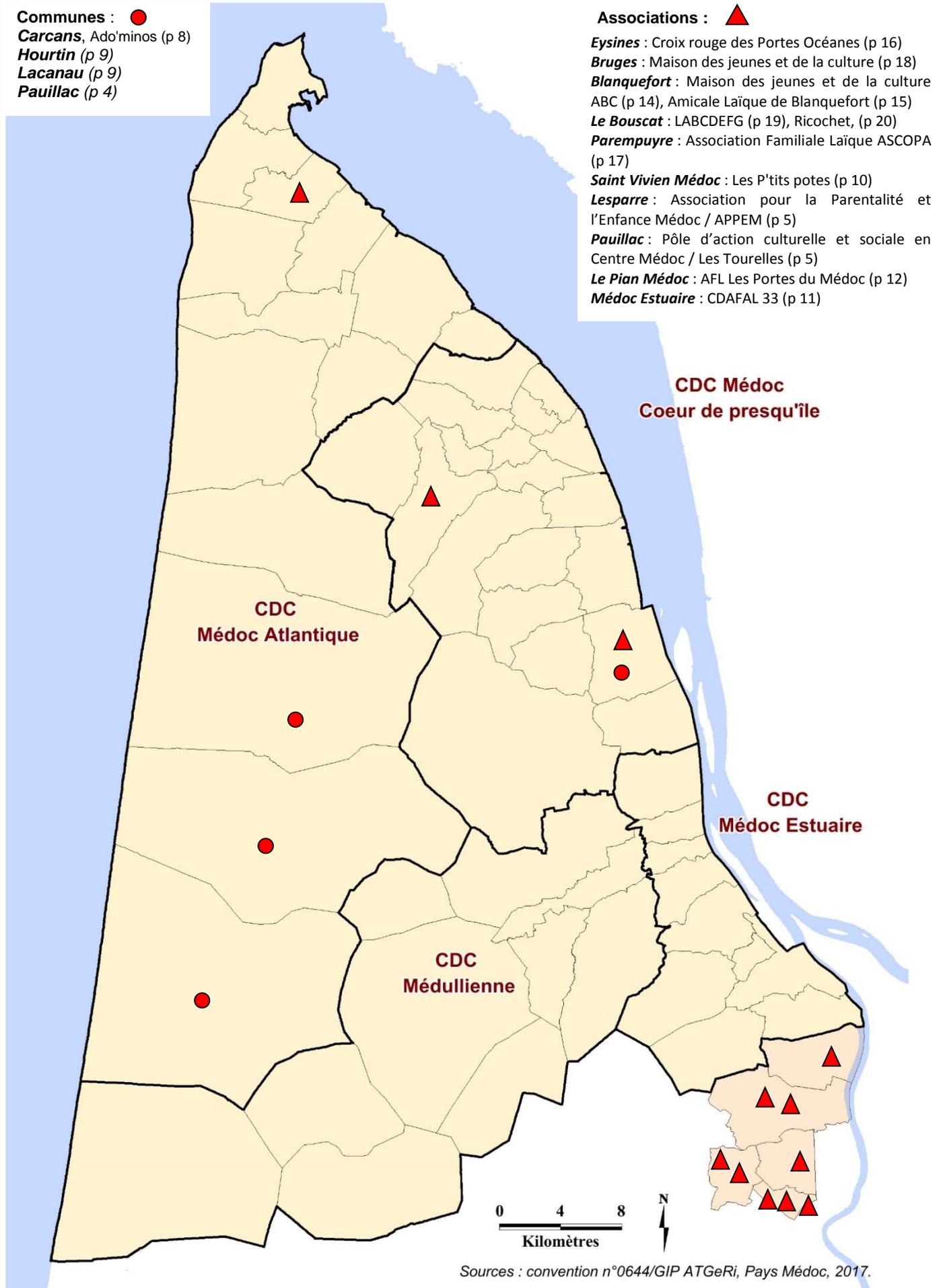
Secteur géographique concerné par cette dynamique

Périmètre du Pays Médoc + Blanquefort, Bruges, Le Bouscat, Eysines, Parempuyre

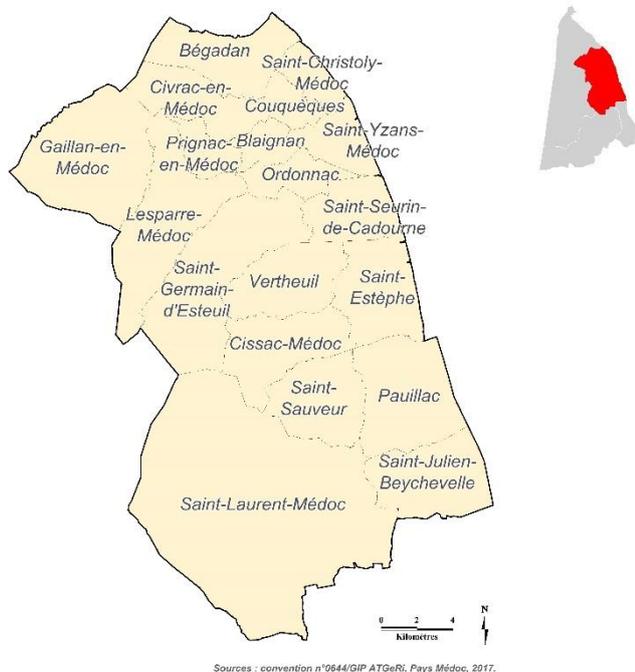


Sources : convention n°0644/GIP ATGeRi, Pays Médoc, 2017.

Cartographie des structures d'accompagnement à la scolarité



Médoc Cœur de Presqu'île



Sources : convention n°9644/GIP ATGeRi, Pays Médoc, 2017.

Coordonnées des structures d'accompagnement à la scolarité

➤ COMMUNE DE PAUILLAC

Hôtel de ville, BP 109, 1 quai Antoine Ferchaud 33250 PAUILLAC

☎ 05 56 73 30 50

Responsables : Florent FATIN, Maire – Corinne POUGNAULT, Conseillère municipale

Site : www.pauillac-medoc.com

Référente coordonnatrice : Sabine DARCY, ☎ 05.56.73.30.53, @ s.darcy@mairie-pauillac.fr

Jours d'ouverture : les mardi et jeudis

Horaires : 17h – 18h30

Titre de l'action : Aide aux devoirs

Objectifs de l'accompagnement à la scolarité

Contribuer à la réussite scolaire de l'enfant, à son épanouissement personnel et à l'apprentissage de la citoyenneté ;
Mettre en cohérence l'accompagnement à la scolarité et les projets d'écoles ;
Renforcer la dynamique parents-écoles-structures d'accueil des jeunes.

Nature des activités

Aide aux devoirs, aide méthodologique, apports culturels, éveil musical (Les Tourelles).

Site des activités

Ecoles : Hauteville, Saint Lambert, Mousset

Modalités

Travail en groupe de 10 à 15 (du cours préparatoire à la 3^{ème}).

Etablissements scolaires de proximité

Ecoles élémentaires : Hauteville, Mousset, Saint-Lambert
Collèges : Pierre de Belleyme

Partenaires locaux

Personnes à contacter : Sabine DARCY

➤ **LES TOURELLES - POLE D'ACTION CULTURELLE ET SOCIALE EN CENTRE MEDOC**

25 rue Edouard de Pontet, BP33, 33250 PAUILLAC

Responsables : Dominique FOUIN, Président - Eliane ZAKA, Directrice

☎ 05 56 59 07 56

@ chargeedemission.tourelles@orange.fr

Site : <http://tourelles-pauillac.com/>

Référente coordonnatrice : Sylvana DEMEURISSE, ☎ 06.43.36.02.00, @ sylvana.tourelles@orange.fr

Jours d'ouverture : mardi

Horaires : 17h – 18h30

Titre de l'action : « Les arts s'emmêlent » et « Hors les murs »

Objectifs de l'accompagnement à la scolarité

Offrir un espace tiers proposant des ateliers culturels multithématiques

Contribuer à l'épanouissement personnel des jeunes au travers de l'ouverture culturelle

Utiliser différentes richesses identitaires et culturelles des jeunes comme base du projet

Co-construire les actions avec les habitants, parents, enfants et jeunes

Créer des passerelles pour mobiliser les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants quel que soit leur âge

Nature des activités

Ecriture et mise en voix (slam)

Improvisation théâtrale

Calligraphie

Site des activités

Quartier Mousset

Quartier Hauteville

Quartier Saint Lambert

Modalités : gratuit

Etablissements scolaires de proximité

Ecoles élémentaires : Hauteville, Mousset, Saint Lambert

Partenaires locaux

ADDAC, Effort 2 Conscience, Mairie et écoles de Pauillac

Personnes à contacter : Eliane ZAKA / Sylvana DEMEURISSE

➤ **ASSOCIATION POUR LA PARENTALITÉ ET L'ENFANCE MÉDOC (APPEM)**

58 cours Victor Hugo 33340 Lesparre-Médoc

Responsable : Myriam MUNDO, Présidente, ☎ 06.80.62.27.18, @ appem@hotmail.fr

Référente coordonnatrice : Lydie MILLERET

Accompagnatrices : Lydie MILLERET et Ophélie FAUCON

Jours d'ouverture : lundi, mardi (hors vacances scolaires)

Horaires : 15h50 – 17h30

Titre de l'action : « Accompagnement à la scolarité ludique et original »

Objectifs de l'accompagnement à la scolarité

Pour les enfants

- Valoriser des savoirs être et des savoirs faire, pour développer l'autonomie dans « le vivre ensemble ».
- Contribuer, par l'éveil culturel, à restaurer l'image de soi, à stimuler le désir d'apprendre, le plaisir de découvrir en suscitant la curiosité...
- Favoriser la créativité et l'imaginaire et développer les activités culturelles
- Activer l'esprit critique
- Eduquer à la citoyenneté et la laïcité

Pour les parents, les accompagner dans l'exercice de la parentalité

- Proposer un cadre d'écoute, et de réflexion, les rassurer
- « Corriger » l'image de l'école

- Mettre en avant les capacités de leurs enfants par un biais différent de l'école.
- Redonner confiance ;
- Offrir un climat convivial et chaleureux ;
- Créer du lien : communication de base.

Nature des activités :

Tout en tenant compte des attentes des parents et des enfants il s'agira de proposer des activités permettant aux familles et aux enfants de se désangoisser du travail scolaire mais aussi de la pression scolaire.

Pour les enfants, nous proposons :

- Le temps du goûter et de parole
- Co-construction des règles de vie avec les enfants ;
- Découverte de l'environnement : utilisation de cartes, calendriers, sorties ;
- Activités culturelles et de création : peinture, pliage, découpage, collage, fabrication de maquettes, marionnettes, livres ;
- Ateliers d'écriture et lecture : création d'histoires, journal ;
- Jeux de société : stratégies... Résolutions d'énigmes
- Utilisation du support numérique pour réaliser éventuellement un blog, un diaporama ou un journal avec la participation d'intervenants spécifiques ;
- Initiation à la méthodologie de recherche, sensibilisation aux dérives des réseaux sociaux ;
- Interventions pertinentes et aide méthodologique aux devoirs, en se gardant de se substituer aux enseignants et de reproduire l'école après l'école.

Plusieurs thématiques rythment l'année scolaire ; elles sont choisies par les enfants, les parents et par les intervenants en fonction des animations culturelles et sociales proposées sur la ville et l'environnement proche, de certains événements de l'actualité :

- Les Droits de l'Enfant (journée internationale en novembre)
- Semaine de la solidarité...
- Fréquentation et participation aux Animations à la bibliothèque
- Activités intergénérationnelles,
- Sorties à la Maison de retraite St Leonard,
- Ateliers hebdomadaires à la Villa Louise Michel les lundis et mardis de 16h à 17h30
- Participation à la fête intergénérationnelle organisée par le CCAS
- Sorties culturelles : accès à l'Artothèque de Lesparre, la Tour de l'honneur et autres (en fonction d'événements locaux) déplacements à Bordeaux (Cap Sciences) ...

Les parents sont associés, afin qu'ils trouvent leur place dans l'accompagnement à la scolarité

Proposition d'un cadre d'écoute, de réflexion, des échanges de point de vue, lors des goûters, sorties et diverses manifestations locales : expositions, journées portes ouvertes mettant en valeur les productions de leurs enfants...

Modalités

La pédagogie mise en œuvre répond aux adjectifs qui caractérisent l'accompagnement à la scolarité :

Ludique et Originale :

- Pédagogie de l'entraide et du détour : les enfants accèdent aux savoirs par le biais d'activités pluridisciplinaires. L'éducation à la citoyenneté et à la laïcité est transversale
- Pédagogie du projet : ces projets s'inscrivent dans les événements et animations culturelles de la ville (partenariat avec la collectivité territoriale et les associations locales)
- Communication sur les actions menées

Encadrement : deux animatrices, salariées de l'APPEM, interviennent à chaque séance. Elles sont accompagnées par un ou plusieurs bénévoles, un artiste-peintre sculpteur et par d'autres intervenants si possible spécialiste des TICE, ponctuellement des parents.

L'animation des ateliers est régulée par des groupes d'échange de pratiques menée par une animatrice des actions collectives de l'AED Rénovation et par une assistante sociale de la MDSI.

Un Comité de Pilotage - composé du CCAS, service scolaire, Conseil Départemental, MDSI, CAF, MSA, Actions collectives de l'association Rénovation, REAAP, intervenants de l'APPEM, en partenariat avec les écoles, le REP - se réunit entre chaque période de vacances scolaires et assure le suivi de l'action

Participation à la démarche territoriale :

- journées territoriales de regroupement
- conférences
- modules sur site

Le partenariat développé au sein de ce projet est conséquent et les ressources locales sont sollicitées ainsi que le centre de documentation CANOPE.

Etablissements scolaires de proximité

Ecoles maternelles : Anne Franck, Jacques Prévert

Ecoles élémentaires : Beaugency, Pierre et Marie Curie

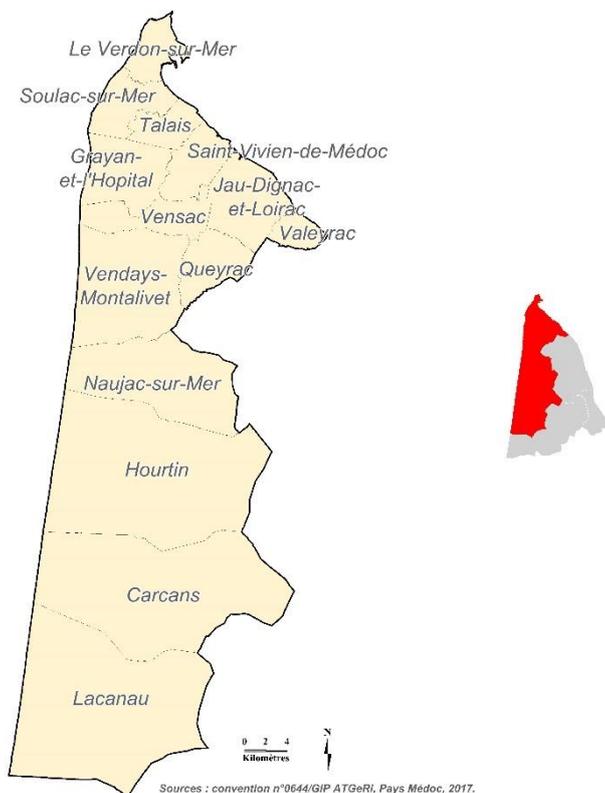
Collège : Les Lesques

Partenaires locaux

Association Rénovation actions collectives, Bibliothèque, Centre culturel, Ecole de musique, Les amis de la Tour, Maison de retraite Saint Leonard, ENVOL...

Personnes à contacter : Lydie MILLERET,  06.75.44.88.60, @ appem@hotmail.fr

Médoc Atlantique



Sources : convention n°0644/GIP ATGeRI, Pays Médoc, 2017.

Coordonnées des structures d'accompagnement à la scolarité

➤ COMMUNE DE CARCANS, Ado'minos

Hôtel de ville, 2A route d'Hourtin 33121 Carcans
Responsable : Patrick MEIFFREN, Maire

Référent coordonnateur : Arnaud DEGARDIN, ☎ 05.56.26.18.92, 📞 06.45.47.01.09, @ jeunes.carcans@wanadoo.fr

Jours d'ouverture : mercredi (14h/17h), vendredi (17h30/19h)

Horaires : 14h/17h et 17h30/19h

Titre du projet

Objectifs de l'accompagnement à la scolarité

Favoriser l'accès à la culture scolaire ;
Permettre la réussite de tous ;
Favoriser l'entraide entre les élèves ;
Développer la culture scolaire pour tous.

Nature des activités

Aide aux devoirs, aide méthodologique, apports culturels.

Modalités

Travail en groupe de 10 à 15 collégiens.

Établissements scolaires de proximité

Ecoles élémentaires :
Collèges : Jules Chambrelent (Hourtin)

Partenaires locaux

Personnes à contacter : Arnaud DEGARDIN

➤ **COMMUNE D'HOURTIN**

Hôtel de ville, place de l'Eglise, BP 26, 33990 Hourtin

Responsable : Jean-Marie SIGNORET, Maire

Référente coordonnatrice : Myriam MUNDO, ☎ 05.56.73.36.78, @ mmundo@mairie-hourtin.fr

Jours d'ouverture et horaires

- pour les **enfants d'âge élémentaire** : lundi et jeudi, 16h30 à 18h, mercredi après-midi (occasionnel)

- pour les **collégiens** : mardi et vendredi de 17h à 18h30, samedi (occasionnel),

Titre du projet : « Mieux vivre sa scolarité »

Objectifs de l'accompagnement à la scolarité

Valorisation et épanouissement des enfants et des jeunes

Valorisation du rôle des parents

Construction d'une démarche collective autour de l'enfant

Élargissement de l'horizon culturel

Mobilité personnelle

Nature des activités

Aide aux devoirs, aide méthodologique, apports culturels

Modalités

Goûter partagé et échanges. Travail en petits groupes afin de favoriser l'entraide et la solidarité dans le travail. Fin de séance ludique.

Sites des activités

- Accompagnement élémentaire : salle informatique de l'école maternelle

- Accompagnement secondaire : espace jeunesse

Établissements scolaires de proximité

Ecole élémentaire : E. Teyssier

Collège : Jules Chambrelent (Hourtin)

Partenaires locaux

Établissements scolaires, associations locales, temps partagés occasionnellement avec les services municipaux ALSH les P'tits Loups.

Personne à contacter : Myriam MUNDO

➤ **COMMUNE DE LACANAU**

Hôtel de Ville, Avenue de la Libération 33680 Lacanau

Responsable : Laurent PEYRONDET, Maire

Référente coordonnatrice : Dina FARIA, ☎ 05.56.26.03.08, @ deei@mairie-lacanau.fr

Jours d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Horaires : 17h – 18 h 30

Titre de l'action : « Accompagnement à la scolarité »

Objectifs de l'accompagnement à la scolarité

Apporter une aide adaptée à chaque enfant pour surmonter ses difficultés à l'école au niveau des apprentissages et de la méthodologie ;

Offrir des temps de partage culturel ;

Lutter contre l'illettrisme, afin d'éviter le décrochage scolaire ;

Etre un espace d'informations, de dialogue, de soutien à la parentalité (parents/enfants/enseignants) ;

Susciter l'envie d'apprendre, la curiosité pour que chaque enfant puisse réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen ;

Favoriser l'entraide pour développer l'autonomie et la notion de responsabilité ;

Donner des clefs méthodologiques propres à chacun en vue, notamment du passage en 6^{ème} ;

Favoriser l'autonomie ;

Favoriser l'entraide et l'échange ;

Aider dans l'organisation du travail ;

Eveiller la curiosité intellectuelle.

Nature des activités

Aide aux devoirs, aide méthodologique, apports culturels.

Sites des activités

APS de Lacanau Ville
APS Lacanau Océan
Spot jeunes (Pôle de l'Aiguillonne)

Modalités

Goûter. Travail en groupe de 10 à 15 (du Cours préparatoire à la 3ème).

Etablissements scolaires de proximité

Ecoles élémentaires : Lacanau Ville et Lacanau Océan.
Collège : Lacanau.

Equipements de proximité

Médiathèque municipale

Partenaires locaux

Personnes à contacter : Dina FARIA

➤ **ASSOCIATION « LES P'TITS POTES »**

18bis cours Pierre Lassalle 33590 Saint Vivien de Médoc
Responsable : Jean-Louis DUCLOU, Président
Site Internet : www.les-petits-potes.fr

Référente coordonnatrice : Cyrielle LESCAUT, Directrice, ☎ 05.56.73.02.85, @ lespetitspotes@sfr.fr

Jours d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

Horaires : 17h-19h (lundi, mardi), 14h-16h (mercredi), 17h-19h (jeudi, vendredi)

Titre de l'action

Objectifs de l'accompagnement à la scolarité

Fournir aux enfants des méthodes, des approches et des relations susceptibles de renforcer leurs savoirs faire et être et développer l'autonomie ;
Développer le « *vivre ensemble* » ;
Stimuler le désir d'apprendre, de découvrir et de développer des activités d'éveil ;
Permettre aux enfants et à leurs parents de s'approprier l'école, en participant à la restauration de représentations positives ;
Impliquer les parents en leur proposant un cadre de réflexion et d'écoute.
Restaurer l'image de soi.

Nature des activités

Aide aux devoirs, aide méthodologique, éveil culturel.

Sites des activités

Modalités

Etablissements scolaires de proximité

Ecoles élémentaires : Saint Vivien de Médoc

Partenaires locaux

Personnes à contacter : Cyrielle LESCAUT, Directrice, ☎ 05.56.73.02.85, @ lespetitspotes@sfr.fr

Médoc Estuaire



Coordonnées des structures d'accompagnement à la scolarité

➤ ASSOCIATION « CDAFAL 33 »

223 rue Achard 33300 Bordeaux

Responsables : Gilbert SEVEZ, Président - Fabienne VASSEL, Secrétaire générale

☎ 05.57.19.07.07

@ cdafal.33@wanadoo.fr

Site : <http://cdafal33.meximas.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/cdafalGironde>

Jours d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Horaires : séance de 2 heures, à compter de l'heure de sortie de classe des enfants

Titre de l'action : « Les Apprentis Créatifs : Accompagnement à la scolarité et à la parentalité »

Objectifs de l'accompagnement à la scolarité

Renforcer l'autonomie ;

Aide diversifiée aux devoirs ;

Accès aux savoirs ;

Élargir les centres d'intérêt, imaginer, créer ;

Contribuer à l'épanouissement personnel et collectif ;

Valorisation individuelle.

Nature des activités

Goûter, aide aux devoirs, activités culturelles, accueil et échanges avec les parents.

Sites des activités

Écoles élémentaires : Le Pian Médoc (écoles du Bourg et des Airials), Ludon-Médoc, Arsac, Arcins

Modalités

Travail en groupe de 6

Établissements scolaires de proximité

Écoles élémentaires : Le Pian Médoc (écoles du Bourg et des Airials), Ludon Médoc, Arsac, Arcins.

Partenaires locaux

Mairies

Leclerc du Pian Médoc

Personnes à contacter : CDAFAL 33 ☎ 05 57 19 07 07 – cdafal.33@wanadoo.fr

Coordinatrice administrative 📞 06.89.76.21.35 @ lesapprentiscreatifs.cdafal33@gmail.com

➤ ASSOCIATION « AFL Les Portes du Médoc »

19 rue Rosa Bonheur 33290 Le Pian Médoc

Responsables : Christian PRIVAT, Président – André MBARGA, Responsable Pédagogique

☎ 06.83.86.46.25

@ andre.mbarga@bbox.fr

Jours d'ouverture : mardi, jeudi

Horaires : 16h30 – 19h

Titre de l'action : « Accompagnement à la scolarité et à la parentalité »

Objectifs de l'accompagnement à la scolarité

Renforcer l'autonomie ;

Acquisition de la méthodologie

Accès aux savoirs ;

Elargir les centres d'intérêt, imaginer, créer ;

Contribuer à l'épanouissement personnel et collectif ;

Apprentissage du travail en équipe et en même temps,

Valorisation individuelle.

Nature des activités

Le point sur la journée de travail, puis à la fin du trimestre

Accompagnement aux devoirs avec rappel sur les cours

Travail sur la méthodologie

Le point avec les parents

Sites des activités

Centre Social L'EYCHO du VIGEAN Quartier le Grand Caillou, Eysines

Modalités

Selon la Charte de l'Accompagnement à la scolarité

Etablissements scolaires de proximité

Ecoles élémentaires :

Collèges : Albert Camus

Partenaires locaux

Mairie d'Eysines

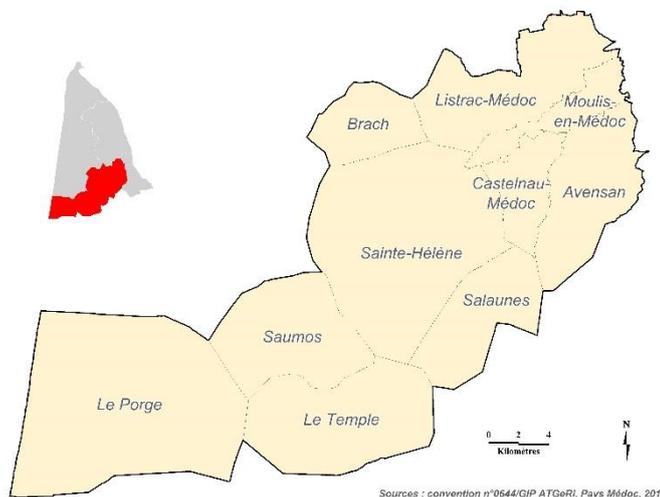
Centre Social L'EYCHO du VIGEAN

Personnes à contacter

André MBARGA ☎ 06.63.16.61.93

L'EYCHO du VIGEAN, Marylin ☎ 07.77.26.09.24

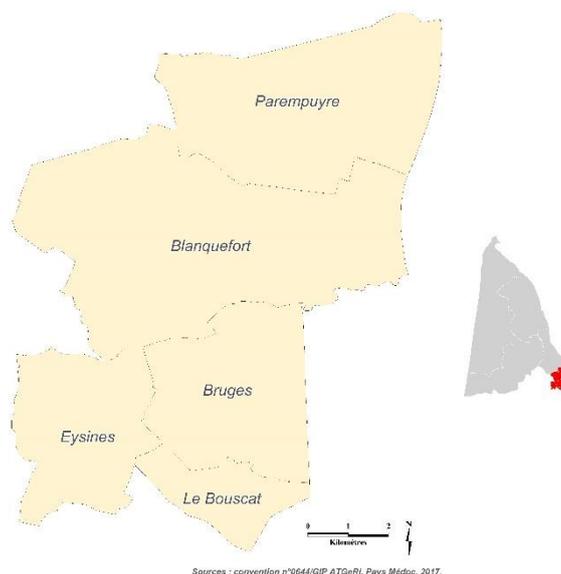
La Médullienne



Sources : convention n°0644/GIP ATGeRI, Pays Médoc, 2017.

Coordonnées des **structures d'accompagnement à la scolarité**

Blanquefort



Coordonnées des structures d'accompagnement à la scolarité

➤ MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC) ABC, Association Blanquefortaise Culturelle et Sportive

8 Rue Raymond Vallet 33290 Blanquefort

Responsables : Isabelle FREDOUEIL, Présidente – Marie-Josée LE ROUZIC, Directrice

☎ 05.57.93.12.93, @ a.b.c@wanadoo.fr

Jours d'ouverture : mardi, jeudi

Horaires : 17h-18h30

Titre de l'action : « Les dev's à l'ABC »

Objectifs de l'accompagnement à la scolarité

Accompagner vers l'autonomie et la socialisation : notre démarche est d'amener les jeunes à devenir responsables de leur avenir scolaire, de leurs loisirs afin de devenir responsables au sein de la société. Prendre en main son avenir mais aussi se construire par la rencontre avec l'Autre.

Permettre l'accès aux savoirs et à la culture pour tous : permettre à chacun quelle que soit son origine socio culturelle de s'enrichir personnellement afin d'acquérir les outils nécessaires à la compréhension de son environnement (les codes et les valeurs). Les amener à découvrir les cultures présentes dans notre société (accès aux nouvelles technologies, à l'art dans son ensemble, soutien méthodologique...).

Favoriser la parentalité en impliquant les parents dans le suivi scolaire de leur enfant : quelles que soient les situations, notre objectif est de favoriser la communication sur ce sujet parfois délicat qu'est l'apprentissage scolaire. La famille est et doit être partie prenante de ce projet.

Développer une démarche de réseau et d'une action réciproque impliquant les différents acteurs complémentaires de l'école ; les associations culturelles et la ville.

Nature des activités

Aide aux devoirs, aide méthodologique, éveil culturel.

Sites des activités

Club de l'amitié

Modalités

Les jeunes collégiens sont accueillis deux soirs par semaine, accompagnés par une équipe d'une douzaine de bénévoles et d'animateurs jeunesse. Au-delà du temps d'aide aux devoirs, les jeunes et leurs familles sont invités tout au long de l'année à des sorties culturelles (spectacle vivant, patrimoine, cinéma...)

Etablissements scolaires de proximité

Ecoles élémentaires :

Collèges : E. Dupaty

Partenaires locaux

Ville de Blanquefort
EPPC Le Carré - Les Colonnes

Personnes à contacter

Lisa BAZIADOLY, lisa.baziadoly@abc-blanquefort.com

➤ **AMICALE LAIQUE DE BLANQUEFORT**

8 Rue Raymond Vallet 33290 Blanquefort
Responsable : Marie-Ange LAMBERT, Présidente

Référente coordonnatrice : Anne-Claire RUFFAT, ☎ 05.57.93.12.93, @ alb.blanquefort@gmail.com

Jours d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Horaires : 16h-17h30

Titre de l'action : « Accompagnement à la scolarité, création et réalisation manuelle »

Objectifs de l'accompagnement à la scolarité

Fournir aux enfants des méthodes, des approches et des relations susceptibles de renforcer leurs savoirs faire et être et développer l'autonomie ;

Développer le « vivre ensemble » ;

Stimuler le désir d'apprendre, de découvrir et de développer des activités d'éveil ;

Permettre aux enfants et à leurs parents de s'approprier l'école, en participant à la restauration de représentations positives ;

Impliquer les parents en leur proposant un cadre d'écoute, de réflexion et d'écoute.

Restaurer l'image de soi.

Nature des activités

Aide aux devoirs, aide méthodologique, éveil culturel.

Sites des activités

Modalités

Etablissements scolaires de proximité

Ecoles élémentaires :

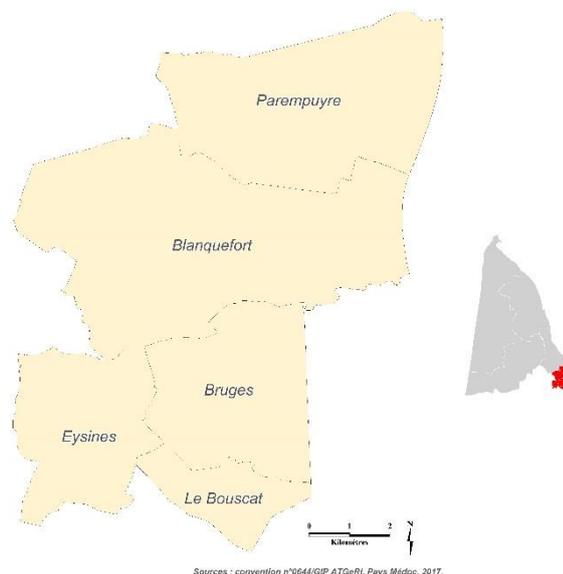
Collèges : E. DUPATY

Partenaires locaux

La Passerelle

Personnes à contacter

Eysines



Coordonnées des structures d'accompagnement à la scolarité

➤ ASSOCIATION « CROIX ROUGE DES PORTES OCÉANES »

Les hauts de l'hippodrome, Bâtiment 2, rue des Treytins 33320 Eysines

Responsable : Jean-Claude DELOBEL, Président, ☎ 05.56.28.12.87

@ ul.portesoceanes@croix-rouge.fr

Référente coordonnatrice : Marie-Claude CAMBRAY

Site Internet :

Jours d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Horaires : 17h-18h30

Titre de l'action : « Accompagnement à la scolarité : savoir être et découverte d'activités culturelles »

Objectifs de l'accompagnement à la scolarité

Fournir aux enfants des méthodes, des approches et des relations susceptibles de renforcer leurs savoirs faire et être et développer l'autonomie ;

Développer le « vivre ensemble » ;

Stimuler le désir d'apprendre, de découvrir et de développer des activités d'éveil ;

Permettre aux enfants et à leurs parents de s'approprier l'école, en participant à la restauration de représentations positives ;

Impliquer les parents en leur proposant un cadre d'écoute, de réflexion et d'écoute.

Restaurer l'image de soi.

Nature des activités

Aide aux devoirs, aide méthodologique, éveil culturel.

Sites des activités

Locaux Croix Rouge et CADA à Eysines

Modalités

Inscriptions sur recommandation équipe pédagogique

Etablissements scolaires de proximité

Ecoles élémentaires : Claverie, Le Derby, Migron

Collèges

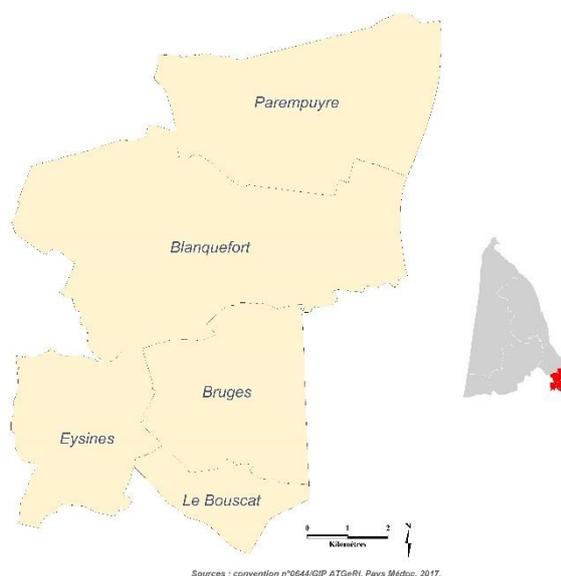
Partenaires locaux

Mairie Eysines

Personnes à contacter

Marie Noëlle Gourbille, 05 56 28 12 87

Parempuyre



Coordonnées des structures d'accompagnement à la scolarité

➤ **ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE ASCOPA**

Maison des associations, 47 rue du Général de Gaulle 33290 Parempuyre (siège)

Responsable : Marie-Noëlle VIDAL, Présidente, ☎ 06.64.67.74.86

☎ 05.56.28.14.88, @ afl-ascopa@hotmail.fr

Référente coordonnatrice : Caroline SOLE, @ coordination.afl-ascopa@hotmail.com

Jours d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

Horaires : 14h-19h, 10h30-18h (mercredi)

Titre de l'action : « Accompagnement à la scolarité : savoir être et découverte d'activités culturelles »

Objectifs de l'accompagnement à la scolarité

Fournir aux enfants des méthodes, des approches et des relations susceptibles de renforcer leurs savoirs faire et être et développer l'autonomie ;

Développer le « vivre ensemble » ;

Stimuler le désir d'apprendre, de découvrir et de développer des activités d'éveil ;

Permettre aux enfants et à leurs parents de s'approprier l'école, en participant à la restauration de représentations positives ;

Impliquer les parents en leur proposant un cadre d'écoute et de réflexion.

Restaurer l'image de soi ;

Projet d'alphabétisation des parents.

Nature des activités

Aide aux devoirs, aide méthodologique, éveil culturel (sorties cinéma, bowling, Cap Sciences...), ateliers créatifs.

Sites des activités

Athénée municipal de Parempuyre

Modalités

Groupe de 5 enfants par accompagnateurs du CP à la terminale.

Etablissements scolaires de proximité

Ecoles élémentaires : Jean-Jaurès, Libération et École du Bourg de Blanquefort,

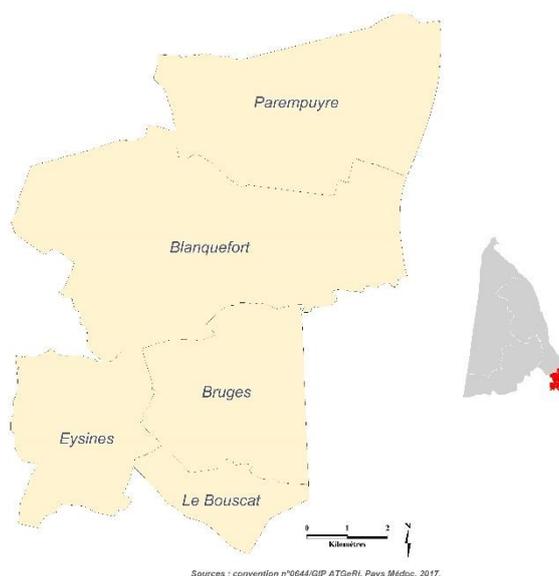
Collèges : Portes du Médoc, Sainte Anne

Lycées : Jean Monnet, Saint Michel (Professionnel)

Partenaires locaux

Personne à contacter : Caroline SOLE

Bruges



Coordonnées des structures d'accompagnement à la scolarité

➤ **MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE BRUGES**

68 avenue de Verdun 33520 Bruges

Responsable : Chantal HUET, Présidente – Michèle SACRISTE, Directrice

☎ 05.56.28.24.32, @ administration@mjcbruges.com

Site Internet : www.mjcbruges.com

Référente coordonnatrice : Caroline SOLE, ☎ 06.64.67.74.86

Jours d'ouverture : mardi, jeudi

Horaires : 16h30 - 18h30

Titre de l'action : « Accompagnement à la scolarité »

Objectifs de l'accompagnement à la scolarité

Aider le jeune à acquérir des méthodes afin de lui faciliter l'accès au savoir.

Aider le jeune à reprendre confiance en lui, grâce à la relation avec un adulte extérieur à la famille et au système scolaire.

Elargir les centres d'intérêt du jeune en lui donnant accès et en l'accompagnant sur différents champs culturels (théâtre, multimédia, arts plastiques...)

Développer sa capacité de vie collective au travers du jeu, de l'entraide et de la relation avec des adultes de différentes générations : étudiant, adulte actif, retraité.

Nature des activités

Aide aux devoirs, soutien méthodologique, éveil culturel.

Sites des activités

Locaux MJC de Bruges – Forum des Associations

Modalités

Le professeur des écoles informe les parents des enfants concernés.

Les parents intéressés prennent contact avec la MJC et un rendez-vous est fixé avec les parents et l'enfant.

Lors de cette rencontre, une charte tripartite : association/enfant/parents est signée.

Paiement d'une adhésion à la MJC : 10 €/an et participation au goûter : 10 €/an

Etablissements scolaires de proximité

Ecoles élémentaires : Olympe de Gouges, la Marianne, Jacques Prévert, Arc en Ciel

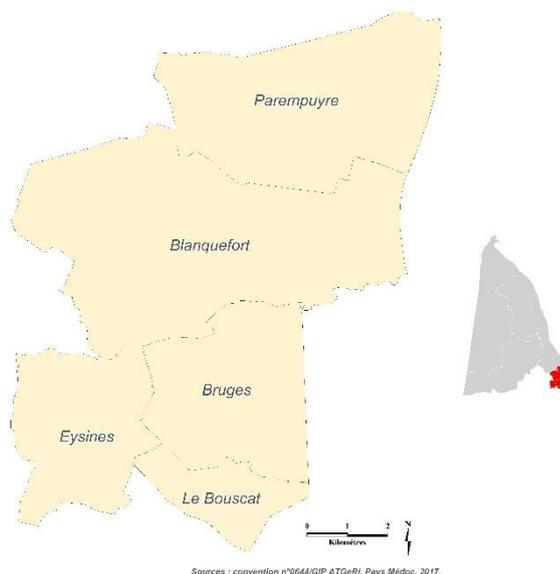
Collèges : Ausone, Rosa Bonheur

Partenaires locaux

Patronage Laïque des Écoles de Bruges (PLEB)

Personnes à contacter : Fabrice MOREAU – Magali HERAUD

Le Bouscat



Coordonnées des structures d'accompagnement à la scolarité

➤ ASSOCIATION « LABCDEFG »

136 Route du Médoc 33110 Le Bouscat

Responsable : Françoise DAVID, Président – Nicolas LEPEUPLE, Directeur

☎ 05.33.48.03.95, @ association@labcdefg.fr

Site Internet : www.labcdefg.fr

Référent coordonnateur : Mathieu DUPIN, ☎ 05.33.48.03.95, @ mathieu@labcdefg.fr

Jours d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

Horaires : 17h - 18h30, sauf le mercredi de 13h30 à 15h

Titre de l'action : « Accompagnement à la scolarité de l'enfant »

Objectifs de l'accompagnement à la scolarité

Fournir aux enfants des méthodes, des approches et des relations susceptibles de renforcer leurs savoirs faire et être et développer l'autonomie ;

Développer le « vivre ensemble » ;

Stimuler le désir d'apprendre, de découvrir et de développer des activités d'éveil ;

Permettre aux enfants et à leurs parents de s'approprier l'école, en participant à la restauration de représentations positives ;

Impliquer les parents en leur proposant un cadre d'écoute, de réflexion et d'écoute.

Restaurer l'image de soi.

Nature des activités

Aide aux devoirs, aide méthodologique, éveil culturel.

Sites des activités

Locaux de l'Association LABCDEFG

Modalités

Accompagnement du CP à la 5ème

Etablissements scolaires de proximité

Ecole élémentaire : Lafon Féline

Collège : Jean Moulin

Partenaires locaux

Personnes à contacter : Mathieu DUPIN, ☎ 05.33.48.03.95, @ mathieu@labcdefg.fr

➤ ASSOCIATION « RICOCHET »

Maison de quartier La Providence, 8 rue Condorcet 33110 Le Bouscat
Responsable : Audrey CALLUAUD, Présidente – Damien GUIRAUD, Directeur

📞 06.21.33.14.68, @ association@ricochetasso.fr

Site Internet : www.ricochetasso.fr

Référente coordonnatrice :

Jours d'ouverture : mardi, jeudi

Horaires : 16h30 – 19h30

Titre de l'action :

Objectifs de l'accompagnement à la scolarité

Participer à la formation permanente des individus en portant une attention particulière aux jeunes et aux familles du quartier Jean Jaurès - La Providence ;

Formuler une réponse aux besoins des familles du territoire en les associant à la construction de la réponse les concernant ;

Contribuer au développement du quartier Jean Jaurès – La Providence ;

Repérer au plus tôt les familles en situation de fragilité ;

Soutenir les familles dans l'exercice de leurs fonctions ;

Participer à la lutte contre l'illettrisme et le décrochage scolaire ;

Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune, tout en recherchant la « réussite scolaire » ;

Favoriser l'expression et les apprentissages culturels.

Nature des activités

Aide aux devoirs, aide méthodologique, pratiques culturelles, ludothèque ;

Sites des activités

Maison de quartier La Providence au Bouscat

Modalités

Adhésion (5, 10 ou 15 €, au choix) + frais d'inscription de 20 €

Etablissements scolaires de proximité

Maternelle : Jean Jaurès

Ecoles élémentaires : Jean Jaurès

Collège : Ausone

Partenaires locaux

Ecole Jean Jaurès, Collège Ausone

Personnes à contacter : Damien GUIRAUD, 📞 06.21.33.14.68

Charte Nationale de l'accompagnement à la scolarité

Le droit à l'éducation est un droit fondamental dans notre société. Cette exigence démocratique d'une meilleure formation générale et d'un haut niveau de qualification pour tous correspond aux besoins fondamentaux de la Nation.

Satisfaire ce droit et répondre à ce besoin constituent pour l'Ecole un véritable défi. Elle le relève en adaptant en permanence ses formations, ses capacités d'accueil, ses structures, ses modes de fonctionnement. Elle développe notamment en son sein, dans le cadre des enseignements qu'elle dispense, diverses formes d'aide et de soutien aux élèves.

L'Ecole fait tout pour mener à la réussite les jeunes qui lui sont confiés. Pour remplir cette mission, quand le contexte est difficile, elle doit s'appuyer sur l'ensemble des coopérations qui s'offrent à elle.

Les familles, toutes les familles, de leur côté, sont très attachées à la réussite de leur enfant à l'Ecole.

Principes généraux

- le respect des choix individuels
- l'égalité des droits de chacun
- le développement des personnalités, l'acquisition des savoirs, de savoir-être et de savoir-faire indispensables
- les projets devront faire explicitement mention du caractère laïque des actions ; de leur refus de tout prosélytisme ; de leur caractère gratuit des prestations ou de la nature symbolique de la participation financière demandée aux familles ; de l'ouverture des actions à tous sans distinction d'origine, de religion ou de sexe.

Objectifs de l'accompagnement à la scolarité

On désigne par « accompagnement à la scolarité » l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'Ecole, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'Ecole, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

L'accompagnement à la scolarité joue ce rôle de complément et de partenaire de l'Ecole, pour autant qu'il se développe dans le respect des compétences et des responsabilités de chacun et des besoins de chaque enfant, sans se substituer aux obligations de l'Etat en matière scolaire.

Ainsi, toutes les initiatives qui se donnent pour tâche d'aider les élèves et qui s'appuient sur les ressources de l'environnement, doivent être résolument encouragées. Dans les territoires les plus défavorisés, urbains et ruraux, cela constitue même une priorité.

D'ores et déjà, ces initiatives sont nombreuses et diverses. Elles témoignent de l'importante mobilisation des acteurs, qui répondent aux besoins des élèves et aux demandes des familles.

La présente Charte leur offre un cadre de référence. Elle constitue pour l'accompagnement à la scolarité une exigence de qualité au service des enfants et des jeunes les plus défavorisés.

Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'Ecole, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'Ecole. L'accompagnement à la scolarité reconnaît le rôle central de l'Ecole. Il se propose, par des stratégies diversifiées

- > d'aider les jeunes, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir
- > d'élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche
- > de valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes
- > d'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

Principes d'action

Les bénéficiaires

Les actions d'accompagnement à la scolarité reconnues par la présente Charte et soutenues par les pouvoirs publics sont avant tout destinées à ceux qui ne bénéficient pas des conditions optimales de réussite scolaire. Elles ont un caractère gratuit et laïque.

Elles visent à compenser les inégalités qui subsistent dans l'accès à la culture et au savoir et qui se creusent pendant les temps où les enfants et les jeunes ne sont pris en charge ni par l'École ni par les familles.

Le soutien financier des pouvoirs publics ira donc en priorité aux actions qui concernent les élèves des écoles, des collèges, des lycées d'enseignement général et technologique, des lycées professionnels, en particulier ceux qui se trouvent défavorisés socialement. Dans ce cadre, une attention toute particulière sera portée aux enfants récemment arrivés en France, quelles que soient par ailleurs les modalités de leur scolarisation. Des actions spécifiques pourront être envisagées pour les enfants non francophones dès leur plus jeune âge.

Priorité sera également donnée aux moments charnières du parcours scolaire : les cycles des apprentissages, le passage dans le secondaire, l'orientation en 3e, l'accès en classe de seconde....

Les accompagnateurs

La tâche de l'accompagnateur exige une compétence fondée sur l'expérience, et notamment une bonne connaissance de l'environnement social et culturel immédiat, un bon degré d'information sur le fonctionnement de la scolarité, un sens aigu de la relation avec les enfants et les jeunes, comme avec leurs familles.

Le caractère laïque de la démarche et le refus de tout prosélytisme sont des critères de choix impératifs. Des actions de formation élaborées à partir des besoins recensés doivent être proposées à ces accompagnateurs de manière partenariale.

Les relations avec l'école et les établissements secondaires

L'efficacité des actions d'accompagnement à la scolarité dépend dans une large mesure des liens qu'elles entretiennent avec les projets d'école ou d'établissement. Réciproquement, ceux-ci gagnent beaucoup à les prendre en compte.

Dans les relations avec l'école ou l'établissement, on recherchera particulièrement

- > la continuité de l'acte éducatif et la cohérence entre les activités scolaires et les actions d'accompagnement, ce qui suppose que les accompagnateurs scolaires conçoivent leur travail en liaison avec les enseignants
- > les meilleures modalités pour renforcer des échanges entre les enseignants, les équipes éducatives, les parents d'élèves et les intervenants de l'accompagnement à la scolarité
- > l'adaptation et la différenciation de ces actions selon l'âge et le niveau des enfants auxquels elles s'adressent.

Les relations avec les familles

L'accompagnement à la scolarité offre aux parents un espace d'information, de dialogue, de soutien, de médiation, leur permettant une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Dans cette dimension, les lieux d'accompagnement à la scolarité ont vocation à s'articuler avec les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents. L'accompagnateur développe des contacts aussi fréquents que possible entre l'entourage familial et les enseignants et facilite la compréhension réciproque.

Les relations locales

La démarche d'accompagnement à la scolarité commence par un recensement de l'ensemble des possibilités offertes par le proche environnement : les centres sociaux, s'ils ne sont pas à l'origine de l'action, les locaux disponibles, les centres de documentation, les bibliothèques, les centres culturels, les transports, notamment en milieu rural, etc., mais aussi les possibilités de collaboration de personnes extérieures capables d'apporter à l'action envisagée un appui ponctuel ou régulier.

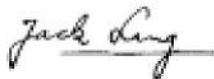
Elle s'appuie sur un diagnostic des ressources et des besoins.

Pour la cohérence de l'action éducative, pour que certains jeunes ne se trouvent pas exclus de fait de certaines actions, les divers promoteurs devront se concerter dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité.

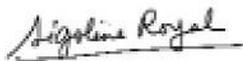
L'accompagnement à la scolarité s'intègre dans le contrat de ville s'il existe. Il doit aussi s'articuler avec les autres actions mises en œuvre dans le cadre d'un projet éducatif local, notamment celles qui sont incluses dans les contrats éducatifs locaux.

Les signataires de la présente Charte s'engagent à

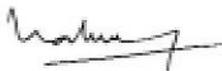
- participer au développement des actions d'accompagnement qui contribuent à la réussite scolaire
- favoriser la constitution de réseaux locaux de solidarité (mobilisant notamment le tissu associatif) en faveur de la



Jack Lang
Ministre de l'Education nationale



Ségolène Royal
Ministre déléguée à la Famille,
à l'Enfance et aux Personnes handicapées



Dominique Balmay
Président du conseil d'administration
du Fonds d'action sociale

réussite scolaire, en liaison avec les enseignants et les familles

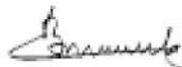
- renforcer l'exigence de qualité dans les projets mis en œuvre en diffusant largement les outils de l'accompagnement à la scolarité et en favorisant de façon régulière la mutualisation
- veiller à ce que les actions fassent l'objet d'études, d'évaluations et de recherches susceptibles de contribuer à l'amélioration de leur efficacité.



Elisabeth Guigou
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité



Marie-George Buffet
Ministre de la Jeunesse et des Sports



Claude Bartolone
Ministre délégué à la Ville



Nicole Prud'homme
Présidente du conseil d'administration
de la Caisse nationale des allocations familiales

Les adhérents à la Charte de l'accompagnement à la scolarité s'engagent à faire leurs les objectifs et les principes d'action qu'elle définit.

Retrouvez la Charte en téléchargement à cette adresse :

<https://www.caf.fr/sites/default/files/caf/751/Documents/Parentalit%C3%A9/Appel%20a%20projet%202015/appel%20%C3%A0%20projets%20CLAS/Charte%20CLAS.pdf>

Initiatives
Promouvoir *Maillage*
Dynamiques **Scolarité** **Qualité**
Locales *Accompagnateurs* *Compétences* *Territorial*
Accompagnement
Agir *Soutenir* **Réfléchir**
Création **Favoriser** *Consolider*
Renforcer **Ensemble** *Réseau*